

LES COLONIAUX ÉTAIENT À L'HONNEUR LE 10 MARS 2015 AU COMITÉ D'HISTOIRE DU VAL-DE-GRÂCE

L'ÉCOLE DU PHARO – Son histoire et ses missions (1905-1913)

Pierre Barabé (Bx 56)



Pierre Barabé au pupitre.



La section Ile-de-France, bien présente : à gauche Alain Chippaux, au second rang : Alain Richard, Mme A.-F. Damas, Georges Durand.

Au XIX^e siècle, pour des raisons civilisatrices et culturelles, mais aussi pour des raisons commerciales, économiques, stratégiques et concurrentielles vis-à-vis des autres puissances européennes, la France, à partir des comptoirs qu'elle possédait déjà, va constituer un vaste empire colonial. La navigation à voile est progressivement remplacée, par la navigation à vapeur qui permet de s'aventurer beaucoup plus loin, surtout plus vite et dans de meilleures conditions. Malgré le caractère inhospitalier de la côte occidentale de l'Afrique, avec une barre le plus souvent très marquée, et une rareté de lieux de mouillage sûrs, malgré l'agressivité du climat tropical, malgré la confrontation, parfois rencontrée, avec les populations autochtones, malgré le danger des grandes affections virales, bactériennes ou parasitaires, rassemblées sous le nom de maladies tropicales, parfois à l'origine d'épidémies meurtrières, d'autant plus qu'existe un afflux de population, civile et militaire, sans protection immunologique, malgré ces nombreuses difficultés, les navires français poursuivent les missions qui leur sont confiées, ils témoignent de la présence française et protègent les ressortissants français et leurs activités commerciales, les médecins de la Marine assurant la couverture santé.

Au fur et à mesure que l'expansion coloniale se développe, des villes se construisent, s'équipent et vont nécessiter l'implantation de structures sanitaires fixes avec, bien évidemment, la présence souvent permanente de médecins. Ces villes, au début simples villages auprès des wharfs, vont être le point de départ de la pénétration du continent. C'est ainsi que s'autonomisent les TC et que dans leur sillage vont naître le SSTC et l'École du Pharo. Cette École sera un reflet de la politique de la France vis-à-vis de ses colonies, et devra s'adapter aux multiples événements qui vont émailler le cours du XX^e siècle.

La Genèse des Troupes Coloniales et de l'École du Pharo 1890-1905

Trois événements majeurs de nature bien différente vont entraîner une évolution du Service de Santé de la Marine, prédécesseur du SSTC.

La conférence de Berlin : 15 novembre 1884 – 26 février 1885

Après le conflit de 1870, au cours duquel s'illustrèrent les TDM de la division Bleue du général De Vassoigne, à Bazeille, les 31 août et

1^{er} septembre 1870, l'Allemagne est toute puissante sur le continent. Elle organise, par l'intermédiaire de son Chancelier Bismarck, la conférence de Berlin, à laquelle participent les pays européens et les USA. Le représentant de la France est Jules Ferry, Président du Conseil, Chef du gouvernement, très partisan de l'expansion coloniale, il est accompagné de Noël Ballay, médecin auxiliaire de la Marine, qui sera gouverneur de l'AOF de 1900 à 1902. Il mourra de la fièvre jaune à Saint-Louis et recevra des obsèques nationales en la cathédrale de Chartres. Tenant à conserver sa prépondérance en Europe, l'Allemagne encourage la France à se tourner vers l'Afrique. Cette conférence règle le problème du Congo Belge, propriété du roi des Belges, effectue un partage de l'Afrique décidant que toute puissance européenne installée sur la côte peut étendre sa domination vers l'intérieur. Les principaux comptoirs français à cette époque sont : St-Louis, fondé en 1659, l'hôpital en 1726 ; Gorée, 1^{re} arrivée des Français en 1677, l'hôpital en 1682 ; Dakar, fondé en 1857, l'hôpital Principal en 1880 ; Assinie en 1842, 1^{er} élément sanitaire en 1843 ; Libreville, fondé en 1869, hôpital flottant La Caravane en 1859, puis l'Alceste sur lequel est affecté Calmette en 1885.

La réforme de l'exercice de la médecine.

Au XIX^e siècle, en France, la médecine est pratiquée par des docteurs en médecine et par des officiers de santé agissant selon la loi du 19 ventôse an XI – 10 mars 1803. Cette loi, anachronique et très critiquée, plusieurs fois modifiée, est à l'origine d'un important exercice illégal de la profession. Elle est finalement abrogée et remplacée par la loi du 30 novembre 1892 qui précise dans son article premier que : « Nul ne peut exercer la médecine en France, s'il n'est muni d'un diplôme de docteur en médecine ».

Or, les médecins de la Marine sont formés depuis le début du XVIII^e dans les Écoles de médecine navale de Rochefort 1722, de Toulon 1725 et de Brest 1732, villes non universitaires. Marseille et Bordeaux, villes portuaires ouvertes sur l'Afrique, sont candidates pour accueillir la nouvelle École devenue indispensable mais Marseille est contraint de retirer sa candidature à la suite de deux catastrophes locales. Le 14 août 1881, à l'occasion d'une course de taureaux, une tribune des

arènes du Prado s'effondre sous le poids de la foule, entraîne la mort de 17 personnes et en blesse 171 autres, les crédits prévus pour l'École servent à indemniser les victimes ; en 1884, une épidémie de choléra fait 1 250 cas, suivie l'année suivante par une nouvelle épidémie de 950 cas, la ville, là encore, est obligée de dégager des crédits pour indemniser les victimes, revoir l'hygiène municipale en rénovant les égouts.

Bordeaux et sa faculté sont donc retenus pour abriter la nouvelle École, le décret du 10 avril 1890 crée l'École du Service de Santé de la Marine et des Colonies et celui du 22 juillet 1890 la place auprès de la faculté de Bordeaux, créée cette même année. L'École créée a donc pour mission de former les médecins et les pharmaciens de la marine et des colonies. Les trois anciennes Écoles de médecine navale, les « *Trois Vieilles* », deviennent les Écoles annexes, chargées de préparer les étudiants au concours d'entrée de la « Principale ». Lyon avait été retenu, une année plus tôt, en 1889, pour abriter l'École de Santé militaire des troupes métropolitaines, donc Marseille n'obtenait aucune école.

L'Autonomie du Corps de Santé des colonies et des pays de protectorat

Le décret du 7 janvier 1890 crée le Corps de Santé des colonies et des pays de protectorat et un ministère des Colonies de plein exercice existe à partir de 1894 ; le Ministre est Ernest Boulanger dans le cabinet Casimir-Périer (un secrétariat d'État aux colonies était apparu pour la première fois dans le cabinet Gambetta le 14 novembre 1881, mais il demeurait associé à celui de la marine et du commerce). Les médecins devant servir aux colonies ne devaient pas être, dans l'esprit des législateurs, obligatoirement des médecins militaires. Une tentative, pour offrir la possibilité aux médecins civils, d'exercer dans les colonies est faite, en 1896 par le ministre des Colonies André Lebon, c'est un échec complet, à l'exception de quelques individualités, la carrière et l'offre proposées étant jugées non motivantes. Aussi, les médecins allant servir en régions tropicales, seront-ils quasiment tous des médecins militaires. Il existe de rares exceptions comme A. Yersin, transfuge de la marine marchande qui effectuera un stage de perfectionnement en médecine tropicale avant de partir pour l'Extrême-Orient. Ce stage fut d'ailleurs la règle, à partir de 1903, pour tout médecin affecté aux colonies, en attendant la création d'une École. La loi du 7 juillet 1900 institue une Armée coloniale rattachée au ministère de la Guerre, disposant d'un régime et d'un budget spécifique, l'autonomie des TC est ainsi réalisée. Les troupes de marine, comme elles étaient appelées antérieurement, prennent alors l'appellation de troupes coloniales.

Le Conseil municipal de la ville de Marseille dans sa séance du 7 août 1900 propose que le siège de l'École d'Application du SSTA soit à Marseille. Après les échecs de 1889 et de 1890, satisfaction est donnée à la cité phocéenne et une convention avec la ville est signée le 12 avril 1905, fixant l'École dans le parc du Pharo, à l'ombre du palais impérial, elle précise les différents arrangements entre la ville et le ministère de la Guerre. Le ministre de la Guerre définit avec le ministre des Colonies le recrutement, l'organisation et les missions du Corps de Santé des TC, c'est le décret d'entente du 4 novembre 1903 dans lequel il est fait mention d'une situation administrative nouvelle, la position « hors cadre » qui est la position occupée par les officiers au cours de leur séjour dans les colonies.

L'acte de naissance du Pharo – 1905

L'École d'Application du Service de Santé des Troupes Coloniales demeure toujours mieux connue sous l'appellation « **École du Pharo** » dont l'acte officiel de naissance est le **décret du 3 octobre 1905**. Celui-ci précise que : « **Cette École est destinée à donner aux médecins et pharmaciens des TC l'instruction professionnelle spéciale théorique et surtout pratique nécessaire pour remplir les obligations du service qui incombent au Corps de Santé des TC en France et aux Colonies : besoins sanitaires aux TC et aux populations autochtones** ». Il s'agit donc d'une École dont le but essentiel est la formation et l'instruction, le recrutement des élèves étant assuré par

l'École Principale de Service de Santé de la Marine de Bordeaux. Le premier bâtiment de l'École, celui qui abritera la direction, est construit au cours de l'année 1906. Un hôpital colonial est prévu mais il ne verra jamais le jour, des salles seront réservées à l'hôpital militaire Michel Lévy de Marseille, fonctionnel depuis la guerre de Crimée de 1854-55. Le médecin principal de 1^{er} cl. Albert Clarac (1854-1934) est nommé directeur, il est affecté le 1^{er} février 1906 afin de préparer et d'organiser l'École, qu'il dirigera avec tact et compétence à la satisfaction générale. Le fonctionnement est copié sur celui du Val-de-Grâce, « C'est le modèle » écrit Clarac. Il lui est adjoint comme sous-directeur le médecin principal de 2^e cl. Paul Louis Simond (1858-1947), découvreur de la transmission de la peste par la puce du rat, ainsi qu'un corps enseignant, au total 13 officiers constituent l'état-major.

La première promotion : 1907

L'enseignement débute le 1^{er} février 1907. La première promotion compte 42 médecins et 4 pharmaciens, issus de l'École de Bordeaux à 5 exceptions près (3 médecins et 2 pharmaciens). Ils ont tous autour de 25 ans. Un stagiaire étranger de nationalité allemande effectue le stage avec cette promotion. Dans cette promotion, on remarque Stevenel et Charles Muraz. L'ambiance, au début n'est pas excellente car les élèves considèrent que cela est encore une année de médecine supplémentaire. Clarac sait les convaincre :

« *Cette École d'Application, dit-il, vous armera pour affronter le service médical si complexe aux colonies, car nous les anciens, nous avons eu à souffrir d'une préparation insuffisante quand nous nous sommes retrouvés isolés dans la brousse* ». Alors, très rapidement l'ambiance change et les stagiaires eux-mêmes la qualifieront de très bonne, le stage se déroule de février à septembre dans d'excellentes conditions. La fête de fin des cours a lieu le 29 septembre 1907, elle coïncide avec l'inauguration officielle, en grande pompe, de l'École par le général Archinard, commandant le Corps d'Armée colonial, en présence des plus hautes autorités de la ville dont le maire Jean-Baptiste Amable Chanot qui ne boude pas sa grande satisfaction. La promotion se nomme elle-même « La Marseillaise » et les élèves ont la délicatesse de choisir Mme Clarac pour marraine. Ce parrainage qui s'institue spontanément sera repris les années suivantes, et plus tard dans les Écoles du SSA. Tous sont affectés outre-mer, la guerre survient quelques années plus tard, et en 1918, restent en service actif 29 médecins et les 4 pharmaciens, ils sortent épuisés de la Grande Guerre, le quart des médecins de 1907 est décédé !

Les promotions d'avant Première Guerre Mondiale : 1908-1914

Jusqu'en 1914, 8 promotions sont accueillies, le directeur étant Gouzien à partir de 1912, le sous-directeur étant Bouffard à partir de 1911.

Promotion 1908 : l'Indochinoise, 42 méd. et 1 ph.

Promotion 1909 : Kôïama, 32 méd. et 2 ph.

Promotion 1910 : l'Africaine, 12 méd. et 1 ph.

Promotion 1911 : Mesny, 26 méd. et 2 ph.

Promotion 1912 : Maroc, 34 méd. et 4 ph.

Promotion 1913 : 24 méd. et 2 ph.

Promotion 1914 : 28 méd. et 1 ph.

Au total, 262 élèves dont 18 pharmaciens sont admis dans cette École.

Ces promotions paient également un lourd tribut la guerre : 15 médecins sont tués au feu, 2 sont assassinés en Afrique, Gaston Mariotte à Kôïama, en Guinée en 1908, et Paul Pouillot, au Tchad en 1911 et sont inhumés sur place.

La Première Guerre Mondiale

L'École ferme en 1914. Les médecins coloniaux sont avec leur régiment sur les différents fronts ouverts en Europe ou ailleurs. Comme

leurs frères d'Armes, ils paient un lourd tribut. Sans compter les décès en relation avec les maladies, 26 médecins disparaissent des suites directes de la guerre. Après huit années, de fermeture, le ministre des Colonies Albert Sarraut du gouvernement Aristide Briant décide de la réouverture de l'École le 27 mai 1921. Elle n'interviendra en fait qu'après la décision du ministre de la Guerre André Maginot en date du 22 mai 1922, André Thiroux est nommé directeur pendant quatre ans puis Pierre Lherminier lui succèdera pendant cinq ans.

Le problème des effectifs : 1925 Le renfort de la section coloniale de Lyon

À la réouverture de l'École, le problème essentiel est incontestablement celui des effectifs. L'insuffisance du nombre de médecins est manifeste et a plusieurs causes : une crise des vocations, le renoncement de certains, l'absence de recrutement pendant les années de guerre, les pertes dues au conflit. Il faudra des années pour rattraper le retard qui ne sera qu'en partie comblé à la veille de la Seconde Guerre Mondiale.

Il est alors créé **une section coloniale à l'École de Santé militaire de Lyon** par le décret du 18 mai 1925, Paul Painlevé étant président du Conseil et ministre de la Guerre, remettant un moment en question le monopole de la Marine sur le SSTC. À partir de cette date, les Écoles de Lyon et de Bordeaux fournissent donc des médecins coloniaux qui effectueront ensemble le stage à l'École d'Application du Pharo. Le statut de cette section lyonnaise est qualifié de provisoire mais elle fonctionnera, malgré tout, pendant 25 ans, jusqu'en 1949. Il n'y avait pas d'interférence avec la section médecine des troupes métropolitaines, bien que de rares passerelles aient pu exister ponctuellement, mais le choix de l'orientation coloniale était effectué dès l'entrée à l'École.

Cette section approvisionne donc le SSTC de 1929 à 1956 à raison de 15 à 40 médecins par an. Cela représente 25 % des effectifs avec un fort recrutement en 1926-27, moins marqué par la suite. Au total, entre 1929 et 1956, sur 1 618 médecins coloniaux formés au Pharo, la section coloniale de Lyon fournit 408 médecins, les 1 215 autres provenant de Bordeaux. Cette section laisse de grands noms au Pharo, dans le SSTC et plus généralement dans le SSA, dont G. Charmot, L. Lapeyssonnie, A. Dodin, A. Carayon, P. Nosny, Y. Mafart, P. Bourrel, J. Courbil, Ch. Tournier-Lasserve.

La Période coloniale : L'Enseignement et la formation : 1922-1960

La **formation** reste le centre des activités de l'École : elle est extrêmement diversifiée au début, outre la mécanique, l'équitation fait partie du programme de l'enseignement au médecin jusqu'en 1945, les déplacements en brousse se faisait souvent à cheval, alors que les pharmaciens reçoivent une formation très développée en météorologie et en radiologie jusqu'en 1937. Pour comprendre l'enseignement délivré, il faut penser aux modalités d'action que le médecin en poste isolé a à sa disposition. Deux concepts doivent être rappelés :

– Alexandre Lasnet, né à Roche-sur-Raucourt, Haute-Saône en 1870, entre à Bordeaux avec la première promotion en 1890, il est collaborateur de Galliéni à Madagascar et conçoit en 1899 le premier service d'AMI – Assistance Médicale Indigène. Il proclame le droit des indigènes démunis à la santé et trace les grandes lignes d'une action sanitaire et sociale. Le système est basé sur un maillage de formations sanitaires allant du plus petit dispensaire aux grands hôpitaux. En 1905, avec Gall, il met en place l'AMI en Indochine, et en même temps, par décret du 8 février 1905, le gouverneur général Roume fait la même réalisation en AOF, l'AEF suivra quelques années plus tard. Inspecteur général du SS au ministère des Colonies, il est à l'origine de l'ordonnance gouvernementale de Doumergue, Daladier et Lasnet du 30 décembre 1924 qui définit le maillage sanitaire comme une doctrine d'action qui repose sur une dualité : médecine individuelle insuffisante mais nécessaire, doublée d'une médecine préventive destinée à supprimer ou contenir les endémies tropicales.



Alexandre LASNET.



Eugène JAMOT.

– C'est également l'époque de la prise de conscience de l'importance des grandes endémies. Eugène Jamot, né en 1879 à Saint-Sulpice-des-Champs, fait ses études de médecine à Montpellier et entre à l'École du Pharo avec la promotion 1910 « l'Africaine ». Après un stage à l'I.P., il est en AEF et se consacre à la lutte contre la maladie du sommeil après avoir fait le terrible constat de l'importance de l'affection. Il comprend que pour la combattre des moyens particuliers doivent être utilisés. Ainsi, allant au devant des malades, il invente la médecine mobile, crée l'École d'Ayos en 1922 et la mission permanente de la maladie du sommeil. Il est rejoint en 1925 par Sanner, Chambon, Le Rouzic, Montestruc, Marqueissac. Après le drame de Bafia, il poursuivra cette lutte en AOF avec les mêmes méthodes à partir de 1932. Ses successeurs, Muraz, Richet, Labusquière, Le Rouzic, continueront l'œuvre amorcée. Le service général de la maladie du sommeil est créé en 1939 par Georges Mandel, et devient en 1944 le Service Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie SGHMP.

C'est à partir de ces données qui se complètent qu'un enseignement original, est dispensé aux stagiaires de l'École d'Application. Cette formation au Pharo consiste en un stage de six à huit mois selon les époques, stage de spécialisation en médecine tropicale avec pratique de gestes chirurgicaux et obstétricaux et travaux pratiques de microbiologie et de parasitologie. Par ailleurs sont enseignés les soins à offrir aux populations dans le contexte très particulier de l'isolement total, et dans le cadre de la lutte contre les grandes endémies, abordant les principes de la médecine mobile, – donc deux modalités d'action différentes, mais bien complémentaires. Les pharmaciens reçoivent, un enseignement spécialisé sur les plantes tropicales, la nutrition, la valeur calorique des aliments et la conservation des médicaments en zone tropicale. Un autre enseignement consiste en l'étude clinique des plaies de guerre et leur traitement en médecine de l'avant.

En 1927, la direction de l'École est confiée à Pierre Lherminier. Il est à l'origine de la création des concours scientifiques du Corps de Santé des TC sur le modèle de ceux existant dans le Corps de Santé militaire métropolitain. Le 22 août 1928, sortent les décrets instituant ces concours, complétés par l'instruction du 3 novembre de la même année, précisant notamment les modalités de recrutement des assistants et des spécialistes. Les premiers agrégés sont nommés en 1929 : Huard et Montagné en chirurgie, Touleac et Advier en médecine et Ferré en chimie-pharmacie, Cela constitue une avancée remarquable permettant d'élever le niveau scientifique du corps enseignant responsable de l'instruction, au Pharo bien évidemment, mais aussi outre-mer au profit des étudiants des Écoles de médecine qui se créent ou sont déjà créées (Pondichéry 1863, Tananarive 1896, Hanoï 1901, Dakar 1918). Il existe un véritable *turn-over* des enseignants entre le Pharo et les postes outre-mer, les professeurs se ressourçant en France pour mieux apporter leurs connaissances outre-mer à l'occasion du séjour suivant. Il faut répéter que cet enseignement dispensé au Pharo se veut essentiellement pratique et se déroule dans un esprit de compagnonnage, véritable tutorat des Anciens vis-à-vis des jeunes stagiaires destinés à exercer dans des postes isolés. C'est ce qui fait l'originalité de cette École.

La Période coloniale : La Recherche : 1922-1960

Il convient de noter que dans les missions dévolues à l'École, il n'est pas fait concrètement mention d'une mission de recherche, elle ne sera formalisée que plus tard, à partir des années 1930. Alors qu'un Corps professoral de valeur est constitué, une très forte demande de créer **une bibliothèque et un centre de recherche** se fait jour. Bien évidemment, la recherche existe déjà outre-mer. De nombreux travaux ont été effectués sur le terrain par les médecins de la marine et des colonies et les découvertes sont nombreuses, souvent avec l'aide des I.P. qui sont créés : il faut rappeler la fondation de l'I.P. de Saïgon par Calmette en 1891 avec son centre vaccino-gène, la découverte du bacille de la peste par Yersin en 1894 et la découverte du rôle de la puce du rat dans la transmission de la peste par Simond en 1898. Plus tard, en 1932, Laigret avec Sellards met au point à Dakar le vaccin anti-amaril et la même année, à Madagascar, Girard et Robic, trouvent le vaccin contre le bacille pesteux. La lutte contre la peste est indiscutablement une des grandes gloires du S.S.T.C. À ce mémorable quatuor de la peste, il faut associer deux médecins des TC morts de peste pulmonaire : Mesny mort à Kharbine en Mandchourie en 1911 et Bourret à Nouméa en 1917. Par ailleurs, d'importants travaux sur la lèpre sont réalisés par Marchoux qui crée l'Institut de Bamako en 1925 qui portera son nom en 1945, Marchoux ayant fondé avec Laveran, Mesnil et Roux la Société de pathologie exotique en 1907.

Pour réaliser cette nouvelle mission de recherche au Pharo, la question de la capacité de l'École est posée et ne peut être résolue que par la construction d'un nouveau bâtiment, le premier bâtiment, celui de 1906 étant trop exigu. Après signature d'une convention avec la ville de Marseille, le 1^{er} juin 1932, le bâtiment est inauguré, deux ans plus tard, le 4 juin 1934. Tout d'abord, il est créé un centre de documentation et d'études destiné aux pharmaciens des TC qui rassemblent ensemble des rapports et documents nécessaires pour effectuer les travaux et analyses en rapport avec la médecine tropicale. Il prend rapidement la dénomination de Centre d'études et de recherche. Le texte officiel date de 1936. Le Centre de recherche et de documentation très élaboré sera formalisé par l'instruction ministérielle du 16 septembre 1947, il possède un personnel propre affecté à cette structure et des moyens distincts. La surélévation du deuxième bâtiment devenue nécessaire est prévue par une nouvelle convention avec la ville de Marseille signée en 1948. Les travaux sont terminés en 1950, ce sera finalement le service du génie qui assurera la réalisation des travaux sur des crédits du ministère des Colonies. Ce bâtiment abritera ainsi les laboratoires de microbiologie et le service de documentation avec la bibliothèque. En 1955, le Centre de recherche et la documentation prennent leur autonomie. Dans ces laboratoires sont effectués des travaux sur la trypanosomiase par Gallais, des études sur les amino-acides des plantes alimentaires par Busson, qui participe à la création de l'ORANÀ à Dakar, des travaux sur le méningocoque par Lapeyssonnie, avec typage des souches avec application à la vaccination, qui fera du Pharo un Centre de référence pour l'OMS pour le méningocoque en 1965.

La Seconde Guerre Mondiale

Les événements de 1939 perturbent le fonctionnement de l'École qui ferme en septembre 1939 mais la demande de l'Empire en médecins compétents est telle que les activités reprennent vite, de façon intense en février 1941 dans un contexte difficile sous la direction de Maurice Peltier puis en 1943 de Henri Mercier. En novembre 1942, véritable tournant de la guerre, les Allemands envahissent la zone libre le 11 et prennent possession de la colline du Pharo considérée comme lieu stratégique, l'École doit donc déménager, se repliant sur différentes adresses marseillaises, terminant son périple en mars 1944 à Paris au ministère des Colonies pour peu de temps car le 1^{er} mars 1945, elle réintègre le Pharo dans le bâtiment historique, le second bâtiment nécessitant des travaux à la suite des bombardements du quartier du Pharo est momentanément non utilisable. Il est remarquable que pendant ces années troubles l'enseignement ne s'est jamais interrompu.

Les Indépendances et la Coopération : 1960-1990 – L'assistance technique

Le 23 juin 1956 est publié la loi-cadre de Gaston Defferre à laquelle a participé Félix Houphouët-Boigny. Cette loi donne une autonomie certaine aux colonies d'Afrique, prélude des Indépendances qui sont proclamées au cours de l'année 1960. Il est prévu que la France maintienne sur place l'ensemble de ses personnels du SS qui sont donc relevés normalement. C'est l'assistance technique dépendant du ministère des Colonies devenant à cette date ministère de la Coopération, les missions demeurent les mêmes et les demandes des nouveaux pays devenus indépendants restent fortes. Le Pharo doit s'adapter et modifier ses appellations, plusieurs vont se succéder. En 1954, l'EASSTC est dénommé EACIRSSSTC afin de souligner l'importance que le Centre de recherche a pris. L'École devient ensuite l'EACIRSSSTOM lorsque les TC deviennent les Troupes d'outre-mer en 1958 et l'EACIRSSSTDM lorsqu'elles s'appellent TDM en 1961. EN 1970, l'École devient École de Spécialisation pour l'Armée de Terre avec le sigle ESSSATIPE, avant de devenir enfin en 1975, l'IMTSSA intitulé sous lequel elle reste parfaitement et définitivement connue.

À cette époque, les missions de l'École évoluent, se multiplient et deviennent de plus en plus lourdes. À côté de l'enseignement traditionnel délivré aux officiers-stagiaires, selon les directives de 1905 actualisées en fonction de la politique menée avec les États indépendants, est ouvert à partir de 1961 un **stage pour les paramédicaux**, puis à partir de 1966, deux stages annuels de six semaines destinés aux **jeunes médecins volontaires du service national actif** désirant servir au titre de la coopération. En 1976, sont inaugurés les stages destinés aux **volontaires du service national dépendant du ministère des Affaires Étrangères** allant servir au Maghreb, à raison de deux stages annuels de trois semaines chacun. L'enseignement proposé est un enseignement post-universitaire adapté aux pays dans lesquels ils sont affectés. C'est véritablement un enseignement à la carte. Par ailleurs, **des stagiaires étrangers issus des pays africains** viennent suivre l'enseignement de médecine tropicale ou un enseignement de spécialités à l'HIA Laveran. Beaucoup postulent pour la préparation aux concours du SS de leur pays et les premiers agrégés, à titre étranger, sont nommés en 1979.

En France, les **SS des différentes Armées se rapprochent et tendent à une fusion** qui se réalise progressivement en 1968 puis en 1974. Les concours hospitaliers de l'assistantat deviennent communs à partir de 1962. Les jeunes camarades affectés OM, surtout s'ils sont dans des postes isolés comme c'est souvent le cas, sont particulièrement défavorisés. Aussi le Corps enseignant du Pharo met en place un **système d'enseignement à distance par l'intermédiaire de bandes magnétiques** enregistrées hebdomadairement, au Pharo, dans chaque discipline, bandes qui sont acheminées aux candidats demandeurs. Ce système fonctionne à partir de 1962 pendant plus de vingt ans avec un succès évident. Les concours de spécialités et d'agrégation deviennent communs en 1971. Les **rapports avec le monde universitaire** se développent et le Corps enseignant du Pharo participe activement à l'enseignement à l'UER de médecine tropicale de Marseille dirigée par le Professeur P. Pène, enseignement qui a lieu soit à la faculté soit à l'IMTSSA. Les stagiaires du Pharo peuvent obtenir le diplôme de médecine tropicale de la faculté de Marseille. Les professeurs du Pharo délivrent également leur enseignement dans d'autres facultés : Bordeaux, Lyon, Toulouse et Paris. À partir de 1975, **les Agrégés du Pharo se regroupent pour faire éditer plusieurs ouvrages** orientés sur la pratique de la médecine dans les postes isolés : thérapeutique en médecine tropicale, ophtalmologie tropicale, technique de laboratoire, technique chirurgicale, éléments de calcul statistique et de santé publique.

La santé publique et l'hygiène héritières des services des grandes endémies ont toujours été des dénominateurs communs des activités du Pharo, tant dans l'enseignement théorique que dans la mise en pratique sur le terrain, même si la dénomination n'existait pas au début sous cette forme. Cela remonte à Lasnet qui va s'appuyer sur le S.S.T.C et le Service des Grandes Endémies pour la formation des personnels,

la promotion des Écoles de médecine et le maillage sanitaire, mais aussi sur les I.P. La lutte contre les grandes endémies, si elle a commencé comme une lutte contre la trypanosomiase avec Jamot s'est rapidement étendue aux autres maladies endémiques graves et invalidantes : la lèpre, les tréponématoses, l'onchocercose, le trachome, la tuberculose, la méningite cérébrospinale... sans omettre la variole disparue en 1977, lutte dont les médecins du SSTC ont pris une large part justement reconnue. Devant cette frénésie enseignante toujours croissante, en 1979, le Corps professoral s'engage en matière de **pédagogie moderne** dans une réflexion approfondie destinée à mieux rentabiliser l'enseignement, en précisant les objectifs, les différents ateliers étant sous contrôle de l'OMS. Le Pharo se place ainsi, de nouveau sous l'angle d'une médecine de masse, collective et préventive. C'est la mise sur pied de la « santé communautaire » chère à l'OMS. En 1981, est créée une cellule « **santé des collectivités** » transformée en **service de médecine des collectivités**, particulièrement active, adaptée aux pays tropicaux mais aussi destinée au contrôle épidémiologique dans les Armées, actuellement localisé au camp Sainte-Marthe à Marseille.

La rupture des années 1990, puis le Terme

Jusqu'en 1980, soit 20 ans après les indépendances, le nombre d'officiers du SSA en coopération reste pratiquement le même. Mais, à partir de cette décennie, les équilibres politiques mondiaux sont déstabilisés, la fin de la Guerre Froide se profile et la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989 en est le symbole. Les États du tiers monde sont en proie à des troubles sociaux et économiques graves mettant en cause leur propre existence.

En Afrique, les systèmes de santé très superposables qui prévalaient jusqu'à lors dans chaque pays, deviennent de plus en plus difficiles à contrôler, du fait de décisions différentes des États devenus indépendants, de la poussée démographique, de l'urbanisation anarchique et aussi du fait de la déflation de l'assistance technique, le SSA ne fournissant plus les effectifs nécessaires ; 600 officiers en 1982, 200 en 1995. Les Services des Grandes Endémies et les organismes supranationaux OCCGE et OCEAC, sont les premiers à souffrir de la pénurie en personnels, en matériels et en crédits. Enfin, une violente crise sanitaire se développe à partir de 1983, due à l'apparition du Sida et le développement de l'épidémie qui touche avec une grande acuité le continent africain.

En France, la professionnalisation des Armées en 1995 entraîne la rapide disparition des VSN du ministère de la Coopération et des A.E. et la coopération bilatérale par substitution est remplacée par une coopération multilatérale par projet dans laquelle seules les actions de santé publique sont prioritaires. En 1998, le ministère de la Coopération disparaît, en tant qu'entité, ses activités étant rattachées au ministère des A.E. L'année 1994 sera la dernière où le Pharo voit se dérouler le stage d'application alors dévolu au Val-de-Grâce. Devant ces évolutions, l'École du Pharo, toujours dépendante de la politique étrangère de la France, doit s'adapter et **recentrer son enseignement sur les missions de défense**, le soutien aux forces, les opérations extérieures et les missions humanitaires : cela comporte :

- l'organisation de stages de Médecine Tropicale pour médecins civils ou de l'A.T., formation spéciale en paludologie, ou en pathologie tropicale majeure comme le Sida, en santé publique, en réanimation de l'avant. Les actions en santé publique sont orientées vers le soutien santé des forces projetées ou prépositionnées, les OPEX et les actions humanitaires et accompagnent toutes missions qui se présentent, sachant qu'elles se développent toujours en zones tropicales d'où la nécessité pour tous les médecins militaires de posséder de solides connaissances de ces pathologies,

- la participation active aux diplômes de médecine tropicale des universités françaises ou à l'enseignement auprès des facultés africaines créées avec l'aide du Corps enseignant du Pharo dont on connaît la valeur dans ce domaine.

Dans cette seconde moitié du xx^e siècle, la **Bibliothèque**, totalement rénover en 1992 présente une incomparable richesse, constituée d'ouvrages et de revues spécialisées en médecine tropicale, notamment ouvrages anciens dont les auteurs ont été les pionniers de cette médecine. La collection comporte plus de 18 000 ouvrages avec un abonnement à 313 titres de périodiques pour la plupart spécialisés en médecine tropicale. Le **centre de documentation** comprend une diapo-thèque, les archives sanitaires, les multiples rapports techniques et administratifs provenant des médecins depuis le début du siècle, un CD ROM de la banque de données Pascal, l'index medicus et l'accès à Internet. Ce centre est devenu un organe de liaison et de diffusion de données scientifiques indispensable pour le SS et pour tous ceux, étudiants et enseignants, civils ou militaires, qui s'intéressent à la médecine tropicale. La gestion des ouvrages, des revues, des mémoires et des thèses ainsi que l'échange de documents est totalement informatisée. La responsabilité en est confiée à des documentalistes qualifiées.

La **Revue « Médecine tropicale »** est l'héritière lointaine des Archives de médecine navale de 1863 qui deviennent navale et coloniale, jusqu'en 1896, prenant alors le titre de *Annales d'hygiène et de médecine coloniale*, l'intitulé demeurant jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Après une année d'interruption, la publication est reprise en 1941 avec le titre de Médecine tropicale, revue du SSTC, à caractère scientifique spécialisée, publiée par les soins du Pharo, La Revue est éditée, à raison de quatre numéros par an avec éventuellement des numéros spéciaux. Elle est l'organe d'expression des médecins et des pharmaciens des TC, un moyen de formation continue et de liaison. Elle est sous titrée Revue de médecine et de santé publique tropicale, à partir de 1975. Son audience internationale est considérable, toute première revue de Médecine tropicale francophone, les auteurs proviennent à 50 % du milieu civil et universitaire. Distribuée dans 80 pays, elle est la mémoire de la francophonie et son histoire se confond avec l'action sanitaire et humanitaire de la France.

En 1984, le regroupement des laboratoires a été effectué au sein du **Centre d'études et de Recherche de Médecine Tropicale CERMT** avec une unité de biologie moléculaire, parasitologie et microbiologie sous la direction de J. Nicoli, permettant des recherches sur les arbovirus exotiques et de Camargue, rendues possibles par la dotation d'une enceinte P3, il est centre de référence pour les arbovirus, en 2002. Il étudie, par ailleurs, la sensibilité des souches de falciparum aux antimalariaires, peut produire des anticorps monoclonaux et est équipé d'un séquenceur d'ADN. Cette recherche est mondialement connue.

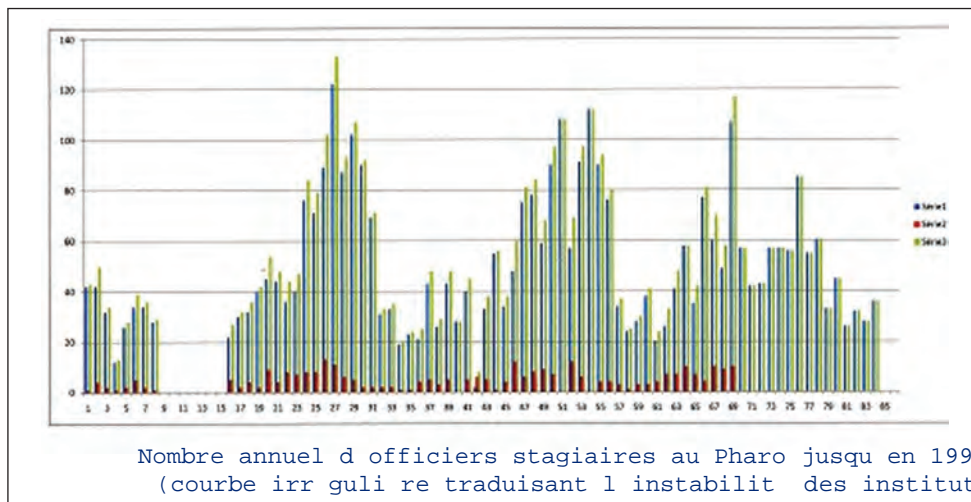
En 1994, est instituée une grande réunion annuelle intitulée « **Actualités du Pharo et l'Hôpital Laveran** », une des plus importantes réunions de Médecine tropicale, qui se veut le rendez-vous annuel des tropicalistes francophones. Devant la qualité des prestations scientifiques présentées et le sérieux de l'organisation, la réunion s'internationalise très rapidement pour abriter, à l'occasion de la célébration du centenaire du Pharo en 2005, le congrès mondial de Médecine tropicale, avec un succès sans précédent.

* * *

Au cours du siècle, le nombre annuel d'officiers stagiaires arrivant au Pharo pour suivre l'enseignement est très variable d'une année sur l'autre, donnant une courbe irrégulière, vaguement sinusoïdale ; cette courbe traduit le manque de suivi attentif des gouvernements de la III^e République, l'instabilité ministérielle de l'époque (116 gouvernements différents en 70 ans) pouvant être une explication.

* * *

Tel a été le Pharo, une École dominée par ses missions d'enseignement, théorique et pratique et de recherche, destinées à l'exercice de la médecine dans des postes isolés dans des conditions souvent extrêmes. Au cours de ces 108 ans d'exercice, il a été formé dans cette École 8 000 médecins et pharmaciens dont 5 000 militaires, 2 200 VSN et 2 000 paramédicaux.



Ces personnels, ou ceux qui les précèdent, sont à l'origine de la création et du fonctionnement dans les pays dont la France avait la responsabilité : de 41 hôpitaux généraux, 593 hôpitaux secondaires avec médecins, 2 000 dispensaires et 600 maternités, de 14 Instituts Pasteur, de centres de recherche dont l'Institut Marchoux à Bamako, le centre Muraz à Bobo-Dioulasso, l'IOTA à Bamako et l'ORANA à Dakar, de nombreuses Écoles de médecine : Pondichéry 1893, Tananarive 1896, Hanoï 1902, Dakar 1918 dont beaucoup deviendront des facultés, de 19 Écoles d'infirmiers diplômés, de la mise en œuvre de services mobiles permettant la lutte contre les grandes endémies, services dont l'originalité et l'efficacité ne peuvent être contestées.

* * *

Des nombreuses manifestations de gratitude reçues, on peut retenir :

1962 – **Professeur B.-W. Waddy** : President of institute of tropical hygiene. London. Il écrit dans « le Times », À l'heure actuelle, nous, Anglais n'avons aucune raison d'être fiers de la comparaison entre l'effort médical de la France et le nôtre dans nos colonies.

1978 – **Président F. Houphouët-Boigny** : Président de la République de Côte-d'Ivoire. Je garde une indéfectible reconnaissance à ces officiers du SSA d'outre-mer qui ont œuvré avec tant de courage et de dévouement au service des populations d'Afrique noire. Ils nous ont formés à nos responsabilités dans la rigueur et la discipline.

1979 – **Professeur M. Payet** ; Doyen de la faculté de Dakar : Qui a fait mieux et où ?

1985 – **Professeur F. Jacob** : Prix Nobel de médecine : Les Écoles de Bordeaux, de Lyon et du Pharo ont réussi à créer un type de médecin nouveau : un médecin compétent, habitué à travailler dans des conditions très dures, dans la brousse souvent, sans mesurer ni ses efforts ni sa peine... Je ne suis pas sûr que la France mesure l'importance de l'outil de travail qui lui a ainsi été donné. Beaucoup d'hommes doivent beaucoup à ces médecins formés par les Écoles de Bordeaux, Lyon et du Pharo.

1992 – **Dr Millar** : Président du CDC d'Atlanta, à l'occasion de la remise de la plaque du CDC : Hommage à tous les médecins du CSTC, pour leur contribution active à l'éradication de la variole... ce Corps s'honore d'avoir été de par le monde une belle image du vrai visage de la France. Au service des populations indigènes, faisant équipe avec leurs collaborateurs autochtones, sa plus grande vertu n'aura-t-elle pas été d'exprimer objectivement la solidarité et la fraternité entre les individus et les peuples de cultures différentes.

* * *

La Croix de guerre 1914-1918 a été accrochée au drapeau de l'École le 23 mai 1928 et les insignes de la Légion d'Honneur et de la Croix de

guerre 1939-1945 ont été remises par le Président René Coty le 24 juin 1955.

Il faut ajouter que 19 officiers du SSA, formés dans les Écoles de Lyon, de Bordeaux et au Pharo, ayant appartenu aux troupes coloniales ainsi qu'un officier d'administration ont été fait « Compagnons de la libération ».

Conclusions

Au moment où se ferment les portes de l'IMTSSA et que disparaît LE PHARO, son ancrage historique mondialement connu, on peut réfléchir au passé lointain ou plus récent de cette institution de 108 années d'existence. Il faut se rappeler que dès la fin du XIX^e siècle, les tentatives pour constituer un Corps de médecins civils destiné à servir aux colonies vont se heurter à l'indifférence, voire à la défiance des autorités de l'époque. Cette grande œuvre est donc confiée, par défaut, à des médecins et à des pharmaciens militaires, dont l'immense tâche est la mise en place des actions et des structures de santé, et la formation des futurs responsables de la santé, dans les colonies puis au cours de l'accompagnement de ces pays vers et après les indépendances. Ces officiers eurent donc la pleine responsabilité de la santé publique de ces pays sous tous ses aspects.

L'ÉCOLE DU PHARO a su apporter à ces médecins et pharmaciens, la formation théorique et pratique indispensable. Or, cette École disparaît alors que les pathologies tropicales ne sont nullement vaincues et même de plus en plus fréquemment observées, sous toutes les latitudes, tandis que les pays en voie de développement se débattent dans des contextes sociopolitiques souvent troublés.

L'absence de volonté politique et bien sûr la présence de difficultés économiques peuvent être trop facilement évoquées et retenues ; en réalité les temps ont bien changé alors que le sort des populations de ces États amis francophones reste toujours délicat. L'État et le Service de Santé, trop occupés à résoudre de multiples problèmes, n'ont pas perçu tout l'intérêt à poursuivre cette mission qui fut un temps une des grandeurs de la Nation, dont l'originalité était une des forces et une renommée du Service de Santé.



L'ancre du Pharo.

Pierre BARABE (Bx 56)
(Extrait de la conférence prononcée le 10 mars 2015 au Val-de-Grâce)